



Amende majorée sans avoir reçu celle de base

Par ayakanamura

Bonjour, j'ai fumé un joint sur les quais de Seins en avril derneir et je me suis fait prendre sur le fait par la police nationale. J'ai attendu mon amende forfaitaire delictuelle pendant 2 mois en regardant mon courrier tous les jours, je suis parti de Paris en juin et revenu debut septembre, j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres une amende majorée à 360? sans avoir jamais reçu celle de 150?. L'ayant ouverte 30 jours après son envoi, je ne peux pas contesté l'amende. J'envoie donc ce message avec 1 mois et demi après tout ça à la fois pour savoir si je peux y faire quelque chose et pour me plaindre.

Merci pour votre aide

Par Mirabeau

Bonjour,

Vous disposez de 30 jours à compter de la réception du courrier, pour adresser un nouveau courrier à l'Officier du Ministère public. L'adresse de ce dernier devrait normalement figurer sur l'avis de contravention.

Dans ce courrier, vous devez indiquer alors la situation évidemment.